

INTERVISTA A J-L. DE BROUWER, DG GIUSTIZIA E
AFFARI INTERNI, COMMISSIONE U.E, SUI PROBLEMI
DEI FLUSSI MIGRATORI IN EUROPA (Le courrier)

199/B

Q

M. DE BROUWER,

legge: Politi

1

On semble tendre aujourd'hui vers
une harmonisation des politiques
migratoires au niveau européen. Quel
en sera le cadre ?

T = 5'51"

R

L'Union européenne a désormais une compétence commune, collective dans le domaine de l'immigration. On est en train de susciter progressivement une approche beaucoup plus coordonnée et transparente qui jette les bases d'une gestion nationale stabilisée. Ce domaine de compétence resterait national; mais les Etats membres décideront ensemble de certains objectifs chiffrés communs et se fixeront des axes de politique communs, qui ne doivent pas être imposés par Bruxelles. Aujourd'hui, le cadre qui définit la politique européenne se base sur quatre axes: les relations avec les pays tiers et de transit; la protection de celles

02_1199_B_FIN_4_CON

et ceux qui en ont légitimement besoin (c'est-à-dire le respect du droit d'asile); l'intégration et le traitement équitable des migrants légalement installés sur le territoire de l'Union européenne et la gestion des flux migratoires, qui concerne en fait la lutte contre la migration illégale.

Q.

L'une de ces quatre dimensions concerne en fait le «co-développement», qui semble vouloir lier migration et aide au développement ?

R.

Le co-développement n'est qu'une partie de la problématique générale de la relation avec les pays tiers d'origine et de transit. Je pense que ce serait prendre la partie pour le tout que de regrouper sous le seul intitulé «co-développement» tout ce qui concerne la relation avec les pays tiers d'origine et de transit. Le «co-développement»

est une forme de relation avec les pays d'origine qui fait du migrant un acteur de développement, qui profiterait de son passage dans un

pays d'accueil pour acquérir une formation ou un capital qu'il pourra alors transférer à son pays d'origine. Ou inversement, le «co-développement» voit le migrant comme un véhicule d'importation de biens, de services, de symboles ou de signes culturels au sens anthropologique du terme. Il s'agit d'une forme extrêmement spécifique de la gestion de la relation avec le pays d'origine à travers le migrant pris comme un acteur. C'est une approche intéressante, qui mérite d'être creusée. Mais elle pose des difficultés en terme opérationnel non négligeables. Il s'agit d'un modèle dont on peut penser qu'il n'est pas facilement exportable d'un Etat membre à un autre.

Q Mais pensez-vous qu'accroître l'aide au développement puisse entraîner une réduction des flux migratoires ?

R Il est clair que des mesures de développement économique structurel ou de stabilisation politique sont, par définition, des facteurs qui, à terme, réduiront les pressions migratoires. Mais il s'agit là d'un discours extrêmement ambigu.

Selon moi, une politique migratoire ne peut réussir que si elle est globale et qu'elle peut intégrer la relation avec les pays tiers d'origine et de transit. Traiter le phénomène migratoire sans réfléchir aux conditions de développement et de prospérité des pays concernés est une escroquerie intellectuelle. Mais en même temps, je pense que le fait de dire «donnons un peu d'argent au Maroc et à la Tunisie et il n'y aura plus un seul migrant tunisien ou marocain», constitue également une escroquerie intellectuelle. Les personnes candidates à la migration sont en général soumises à des contraintes politiques ou de sécurité; elles fuient la pauvreté, la torture ou les troubles civils et ce n'est pas en faisant de l'aide au développement, qu'on va les empêcher de fuir. Certes, à terme, grâce à un redressement structurel de la situation, on pourra diminuer les push factors. Mais cela risque de prendre

du temps. Donc, là où il y a escroquerie intellectuelle, c'est quand dans une espèce de discours humaniste, on fait croire à l'opinion publique qu'en favorisant l'aide au développement, on ne retrouvera plus d'enfants guinéens morts de froid dans les trains d'atterrissage d'avions à Bruxelles. Ce n'est pas vrai !